



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

ligne Royan Saintes

Question écrite n° 4598

Texte de la question

Mme Marie-Line Reynaud attire l'attention de M. le secrétaire d'État chargé des transports sur le projet d'électrification de la ligne ferroviaire Royan Saintes. Or cette ligne ferroviaire appartient à l'axe ferroviaire Royan-Angoulême. Elle connaît une augmentation significative de sa fréquentation suite aux efforts consentis par la région Poitou-Charentes pour renouveler le matériel roulant (achat de nouveaux TER) et est devenue l'une des lignes les plus rentables de la région. Elle permet de dynamiser les territoires du Cognacais et de la Saintonge, elle est aussi devenue en période estivale la « ligne des vacances » en reliant Royan à Paris via une correspondance à Angoulême. Elle induit une diminution du trafic routier, de la pollution atmosphérique et participe donc à une amélioration de l'environnement. Afin de pérenniser cette ligne et d'augmenter encore sa fréquentation, l'électrification est nécessaire, elle permettrait en outre de relier Paris à Royan par TGV sans rupture de charge en gare d'Angoulême. Elle souhaite donc connaître ses intentions sur le projet d'électrification de la ligne Angoulême Royan via Saintes.

Texte de la réponse

L'amélioration de la desserte de Royan est un enjeu économique, social et environnemental pour la région Poitou-Charentes et l'ensemble des collectivités locales concernées. Le contrat de projets signé avec la région Poitou-Charentes le 19 mars 2007, prévoit la réalisation d'études des conditions de la modernisation de la desserte de la Saintonge et du pays royannais. Lors de la réunion du 11 décembre 2007 à Poitiers avec le préfet de région, les représentants des principales collectivités locales de Poitou-Charentes, de Réseau ferré de France et de la SNCF, il a été décidé que soit étudiée l'électrification des deux itinéraires vers Royan, par Angoulême et par Niort. Cette étude, inscrite dans les priorités de la programmation budgétaire de l'État en 2008, pourra être lancée dès cette année.

Données clés

Auteur : [Mme Marie-Line Reynaud](#)

Circonscription : Charente (2^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 4598

Rubrique : Transports ferroviaires

Ministère interrogé : Transports

Ministère attributaire : Transports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 septembre 2007, page 5646

Réponse publiée le : 13 mai 2008, page 4077